

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 2/04/2026

Présents : Marc ROCHAS, Christophe VALLIER, Amandine VISCUSO, Audrey ROIRON, Luc BENOIST, Catherine DUSSART, Magaly DIBON, Anne-Laure CONVERT, Patrice PALAZZI-VALLIER, Richard GAGNIERE, Lucas DAVAZE, Gérard DALMASSO

Absents : Christophe VALLIER jusqu'à 19h45

Pouvoir : Christophe VALLIER à Marc ROCHAS (pour la 1ère délibération)

Secrétaire : Magaly DIBON

Séance ouverte à 19h00, sous la présidence de Marc ROCHAS Maire

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Magaly DIBON

2) Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026

→ Approuvé à l'unanimité

3) Délégations du Conseil Municipal au maire

→ Approuvé à l'unanimité

4) Mise à jour du RIFSEEP

→ Approuvé à l'unanimité

5) Demande de dérogation scolaire pour Noa SARRON

→ 1 abstention (Audrey ROIRON)

6) TE38 – changement de l'horloge Puy Grimaud

→ Approuvé à l'unanimité

7) Travaux divers-choix des entreprises

- Merlon Ratier : Entreprise **SG Travaux Public** sous réserve d'acceptation, rajout géotextile et modification graviers en 0/80.

- Dévoisement conduite la Chapelle : Entreprise **PELISSARD**

→ Approuvé à l'unanimité

- Remplacement conduite assainissement Mazetaire : Entreprise **SG Travaux Public**

8) Questions diverses

- Le Parc du Vercors sortie ABC le 18 avril maintenue

- Proposition date commission environnement/tourisme :
Lundi 20 avril à 9h en mairie

- Commission communication, demande de création d'une adresse électronique spécifique
ex : communication@chateau-bernard.fr

- Formation intra-muros avec Audrey (mairie)

- Demande de création d'une liste de diffusion sur WhatsApp ou se greffer à celle de Saint Andéol ?
Audrey ROIRON se renseigne

- Proposition de solliciter les Chapelous et les Chapelounes afin de créer une réserve communale de bénévoles en fonction des compétences de chacun.
La commission communication s'en occupe.
- Fête des hameaux au col de l'Arzelier le 28 juin 2026
- 19 juin à 19h : Spectacle de fin d'année de l'école à la « Tanière à Mémé »
- Piste VTT : étude d'un autre itinéraire en cours avec possibilité d'envisager une piste ludique (multi-activités) ce qui inclurait une largeur de piste de 2m50 au lieu de 1m40)

La séance est levée à 21H40

Vu pour être affiché le .../04/2026, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

A Château-Bernard, le 07/05/2026.

M. Le Maire
Marc ROCHAS

La secrétaire,
Magaly DIBON